



**La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère  
Recrute à temps complet (35 heures) à partir du 1<sup>er</sup> février 2021  
un (e) chargé(e) de mission développement et gestion des Bourgs Centres  
et des Petites Villes de Demain**

**Par voie statutaire ou par voie contractuelle, sur le grade d'attaché territorial**

Placé (e) sous l'autorité du Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'urbanisme et des bâtiments, vous serez en charge notamment du développement de la politique « Bourg Centre » et « Petites Villes de Demain » pour les 6 bourgs centres de l'EPCI.

**Missions :**

- Développement de la politique « Bourgs Centres » et « Petites Villes de Demain » pour les 6 bourgs centres de l'EPCI
- Contractualisation, coordination et suivi des études
- Recherche de financement, montage administratif et financier des opérations générées dans les contrats
- Gestion et suivi des actions
- Suivi des chantiers, participation aux réunions en lien avec les maîtres d'œuvre
- Participation aux réunions avec les différents partenaires (PNC, PETR, DDT, Relance, Département, Région, collectivités, associations...) en lien avec les commissions de travail de l'EPCI
- Conseils aux communes membres pour l'élaboration de leurs projets communautaires
- Participation au tant que besoin aux réunions de bureau et de conseil communautaire
- Réponse à des appels à projet en lien avec le développement de l'EPCI
- Participation à la communication des actions avec les élus référents

**Profil :**

- BAC + 4 ou BAC+5 formation Urbaniste, Architecte, Aménageur
- Expérience similaire souhaitée
- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales
- Maîtrise de la réglementation et notamment celle des marchés publics
- Maîtrise de la procédure et des méthodes d'ingénierie de projet et les outils de développement local
- Sens du service public
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques
- Capacité rédactionnelle
- Maîtrise de l'animation de réunion et de la communication
- Permis B

**Conditions :**

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- CNAS – participation à la prévoyance
- Résidence administrative au siège de l'EPCI (Le Collet de Dèze)

**Candidatures :** CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative

**A adresser avant le 25 janvier 2021** par courrier ou par courriel à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère  
Route Nationale – 48160 LE COLLET DE DEZE  
cc-cevennesmontlozere@orange.fr